Octobre 2012

F

# COMITE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE MONDIALE

**Trente-neuvième session**

**Rome (Italie), 15-20 octobre 2012**

# CARTOGRAPHIE DES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION AU NIVEAU DES PAYS

## Table des matières

Paragraphes

I. ANTÉCÉDENTS ..... 1 - 6

II. ATELIER TECHNIQUE CONSULTATIF SUR L'HARMONISATION DE LA CARTOGRAPHIE DES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION - Septembre 2012 ..... 7 - 17

*Résultats de l'atelier* ..... *15 - 17*

### *Questions portées à l'attention du Comité*

À la lumière des progrès accomplis depuis la trente-septième session, y compris des résultats des débats qui ont eu lieu dans le cadre des conférences régionales de la FAO et des principales conclusions et recommandations de l'Atelier technique sur l'harmonisation de la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, le Comité:

1) Prend note de l'importance de la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et des capacités connexes requises au niveau national;

2) Fait siennes les recommandations énoncées au paragraphe 17 du présent document relatives au recensement de moyens permettant de mieux harmoniser les méthodes et les outils employés

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.*

ME752/f

et d'assurer une meilleure cohérence du processus de cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition avec les autres systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition;

3) Encourage l'élaboration d'un plan de travail assorti d'un calendrier précis et indiquant clairement les résultats attendus et les ressources nécessaires pour:
   a) établir un ensemble commun convenu de variables, de normes et de protocoles d'échange de données pour la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition;
   b) promouvoir l'application de ces outils par les organismes qui œuvrent déjà dans ce domaine;
   c) poursuivre les efforts visant à assurer une meilleure harmonisation du processus de cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et à renforcer la collaboration dans ce domaine, dans tous les secteurs et pour tous les systèmes de cartographie gérés par des partenaires à tous les niveaux (mondial, régional, national et local);

4) Préconise que les organisations dont le siège est à Rome, en collaboration avec des partenaires clés et avec une équipe spéciale élargie, si besoin, prêtent leur appui afin de définir et mettre en place le plan de travail mentionné plus haut avec les ressources disponibles.

# I. ANTÉCÉDENTS

1. Suite à un regain d'intérêt politique pour la sécurité alimentaire et la nutrition, une attention accrue a également été accordée à la nécessité d'une approche plus globale et systématique pour bien comprendre quelles sont les actions menées pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Pour soutenir les parties prenantes du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) dans cette démarche, une proposition de processus d'élaboration et de mise en œuvre de mécanismes de « cartographie » pris en charge par les pays a été présentée au Comité, à sa trente-sixième session tenue en 2010 (CFS 2010/3). Dans le présent contexte, la cartographie consiste à établir quelles sont les actions (politiques, programmes, stratégies, plans et projets) menées pour concrétiser les objectifs en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et à retracer les ressources de l'État et des donateurs, les organismes chargés de leur mise en œuvre et les groupes de population bénéficiaires qui leur sont attachés (CFS 2011/7).

2. La cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition a pour objectif général de donner aux gouvernements et à d'autres utilisateurs les moyens de prendre des décisions éclairées pour assurer une conception optimale des politiques, stratégies et programmes nationaux et régionaux et une allocation opportune des ressources aux fins de l'accomplissement des objectifs fixés en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Elle doit permettre aux gouvernements et à leurs partenaires de développement d'être mieux informés de la façon dont les moyens actuels sont utilisés et de déterminer où se situent les besoins les plus urgents nécessitant un soutien accru.

3. Une équipe spéciale sur la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition a été mise en place par le CSA à cet effet. Elle est chargée de donner des conseils et des indications aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre de ce processus. Il a été proposé d'élaborer un outil de cartographie en procédant par étapes pour tirer des leçons des outils et des méthodes déjà en place et des expériences en cours dans les pays. Ces étapes ont été les suivantes:

   a) Examen des systèmes de cartographie existants (2011)
   b) Atelier technique chargé de réfléchir à ce que signifie la cartographie des actions menées et de recenser les éléments clés de ce processus
   c) Présentation des résultats de l'Atelier technique au Comité, à sa trente-septième session (2011)

d) Mise en commun des résultats et des données d'expérience relatives à la cartographie des actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, lors des conférences régionales de la FAO tenues en 2012
e) Atelier technique sur l'harmonisation des systèmes de cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et le renforcement des liens avec les systèmes d'information nationaux (2012).

Les éléments saillants de ces grandes étapes sont indiqués ci-après.

4. L'Atelier consultatif technique sur la cartographie des actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau des pays, qui s'est déroulé du 23 au 25 mai 2011 à Rome (Italie), a réuni une quarantaine de parties prenantes et d'experts représentant les pouvoirs publics et un certain nombre d'OSC et d'ONG, d'organismes techniques d'exécution (publics et privés), d'institutions des Nations Unies et d'agences de développement (réf: CFS 2011/7). L'objectif général était d'assurer une meilleure compréhension collective de la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau des pays, en illustrant ce processus et en indiquant quels sont les buts visés et les modalités à suivre. À l'issue des débats qui ont porté sur les différents éléments d'un tel système de cartographie, un certain nombre de recommandations ont été formulées:

a) *Institutions et gouvernance* − Assurer l'engagement de multiples parties prenantes en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition en tant que problématique transversale, et donc leur participation aux activités de cartographie y afférentes, au niveau national. Il s'agira à cet effet d'établir des liens solides avec les processus décisionnels visant à assurer une cartographie efficace des actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, y compris en raccordant les différentes actions aux ressources et en mobilisant les responsables du budget national (planification/finances) et les autorités ministérielles ayant le mandat et les capacités requis pour coordonner les questions plurisectorielles.
b) *Gestion des données et de l'information* – Poursuivre l'examen des systèmes de cartographie existants dans l'objectif précis de parvenir à un langage commun et d'assurer la compatibilité des différents systèmes d'information utiles. Il s'agira notamment de recenser les principales variables de la sécurité alimentaire et de la nutrition et de parvenir à un consensus quant aux systèmes de codage à adopter, en couvrant les sources à la fois qualitatives et quantitatives d'information dans ce domaine.
c) *Contexte opérationnel – Capacités, ressources et utilisateurs* − Sachant que les principaux éléments requis pour la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition sont bien souvent déjà présents au niveau national, il est important de mobiliser des soutiens (politiques) de haut niveau pour pouvoir consulter les différentes sources de données et lancer le processus. Les investissements dans le renforcement des capacités sont essentiels pour s'assurer que la cartographie des actions menées devienne une activité de routine intégrée dans les systèmes existants, et renforcer ainsi le rôle joué par les différentes parties prenantes.

5. Les résultats de l'atelier technique ont été présentés au Comité à sa trente-septième session. Le Comité a approuvé les recommandations formulées et a recommandé en outre que le processus de cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition fasse partie intégrante des systèmes d'information nationaux couvrant les secteurs alimentaire et agricole. Il a également encouragé toutes les parties prenantes à contribuer à ce processus dans le cadre de partenariats multipartites et à s'efforcer d'harmoniser les systèmes existants à tous les niveaux. En outre, le Comité a recommandé que ces questions soient présentées et examinées au cours des conférences régionales de la FAO devant avoir lieu en 2012.

6. Lors des conférences régionales de la FAO, on a reconnu l'utilité d'un système de cartographie des actions menées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition au niveau des pays pour mieux coordonner et harmoniser les politiques et les programmes des organismes gouvernementaux et d'autres acteurs du développement. On a également insisté sur la nécessité de mettre l'accent sur les partenariats et sur les liens à établir entre les systèmes existants, plutôt que d'opter pour un système intégré unique.

## II. ATELIER TECHNIQUE CONSULTATIF SUR L'HARMONISATION DE LA CARTOGRAPHIE DES ACTIONS ENGAGÉES EN FAVEUR DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE LA NUTRITION - Septembre 2012

7. Suite aux recommandations formulées par le Comité à sa trente-septième session, un atelier technique sur l'harmonisation de la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition avec les autres systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition s'est tenu à Rome du 3 au 5 septembre 2012. Il s'agissait de faire avancer les débats entre les principales parties prenantes concernant l'harmonisation des aspects techniques et institutionnels relatifs à la cartographie des actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Deux objectifs étaient poursuivis:

> **Objectif I**: Trouver des moyens d'assurer, en collaboration avec les partenaires concernés, une meilleure harmonisation des méthodes et des outils utilisés au sein et entre les différents systèmes de cartographie des actions en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, y compris en examinant les aspects techniques des principales normes internationales afin de parvenir à une plus grande compatibilité et de promouvoir les échanges de données et l'utilisation de ces informations;
>
> **Objectif II**: Étudier comment harmoniser la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition avec les autres systèmes d'information sur ces sujets et examiner les possibilités et obstacles associés à l'intégration des différentes sources d'information et à la création de liens entre celles-ci. La région de la Corne de l'Afrique a été utilisée à titre d'exemple.

On trouvera ci-après une synthèse des différentes questions examinées dans le cadre de cet atelier.

8. **Question 1: Harmonisation de la terminologie et des différents systèmes de codage ou de classification relatifs aux actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition**. S'agissant de la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition, les principales variables doivent être clairement définies, tout comme le système de classification connexe. L'harmonisation entre les systèmes déjà en place en sera facilitée sur le plan technique et, dans les pays, les parties prenantes et les décideurs pourront ainsi accéder aux informations de base convenues. Ces initiatives devraient s'inspirer des normes existantes, par exemple de celles de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, de façon à assurer la mise au point d'un système (ou d'un réseau de systèmes) de cartographie qui soit viable et intégré.

9. **Question 2: Protocoles d'échange de données et propriété des données.** Pour assurer une bonne gouvernance des données et des échanges appropriés et afin que les fournisseurs de données aient connaissance des contenus rendus accessibles au public, il est nécessaire d'informer les propriétaires de données au sujet des protocoles et des meilleures pratiques. Il s'agit par ailleurs de recenser des protocoles concernant la manière d'encourager l'accès du public aux informations afin d'accroître les échanges d'information et étayer la prise de décision grâce à un meilleur accès à l'information relative à la sécurité alimentaire.

10. **Question 3: Harmonisation des activités de collecte de données et des méthodes employées à cet effet au niveau des pays.** À plus long terme et en vue d'éviter tout chevauchement d'efforts au niveau des pays, il faudra dégager un consensus sur les éléments du processus de collecte de données qui devraient ou pourraient être menés à bien conjointement et encourager une entente commune sur les méthodes employées.

11. **Question 4: Surmonter le problème de l'absence d'obligation redditionnelle pour la cartographie des actions engagées et du niveau insuffisant des investissements dans ce domaine**. Des efforts concertés s'avèrent nécessaires pour faire de la cartographie des actions engagées une priorité et pouvoir ainsi assurer une meilleure capacité de suivi des divers types d'interventions en matière de sécurité alimentaire et de nutrition par rapport à la situation existante et aux besoins recensés et quant à leur taux de réussite respectif. Ce processus exigerait l'adhésion des principales

parties prenantes et des mécanismes de coordination existants dans les sous-secteurs de l'aide humanitaire et de l'aide au développement. À cet égard, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et les groupes humanitaires de l'ONU pour l'aide/assistance alimentaire, la nutrition, l'eau, etc., ont un rôle spécifique à jouer en recensant ce qui peut et devrait être fait pour améliorer la cartographie des actions menées et tirer parti des systèmes déjà en place.

12. **Question 5: Améliorer la transparence en intégrant la cartographie des actions engagées aux systèmes d'information nationaux.** Lors de l'examen des systèmes existants, il est apparu clairement que les gouvernements, les donateurs et les organismes d'aide n'étaient pas toujours transparents, ni disposés à communiquer des informations sur leurs investissements et leurs taux de réussite ou d'échec respectifs. Cette réticence tend à compromettre sérieusement les possibilités de réussite du processus de cartographie, dans la mesure où une couverture complète de l'information est essentielle pour pouvoir utiliser cet outil de manière adéquate. Il convient d'insister sur la prise en charge par les pays et de donner la priorité au renforcement des capacités pour mettre en place les ressources opérationnelles nécessaires à l'intégration de ce processus dans les cycles de programmation nationaux.

13. **Question 6: Accorder une plus grande attention aux problèmes d'insécurité alimentaire et de malnutrition chroniques.** La plupart des investissements dans les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition sont destinés à l'analyse ou à la description de la « situation », en particulier pour ce qui est du secteur humanitaire. Ce type d'analyse vise essentiellement à recueillir des informations pour étayer la programmation des interventions face à des problèmes d'insécurité alimentaire et de malnutrition aiguës. D'autre part, une attention insuffisante est accordée à la compréhension des principaux facteurs qui mènent à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire chronique et à la malnutrition. Dans une perspective à court et à plus long terme, il est nécessaire de renforcer l'interaction entre les experts dans le domaine des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition. La réduction des risques de catastrophe et l'établissement de liens entre les interventions de secours et la programmation du développement doivent s'appuyer sur des informations émanant de ces deux sources. Établir des liens plus cohérents entre la situation, d'une part, et la cartographie des actions engagées et le suivi des résultats, d'autre part, devrait favoriser des débats plus éclairés entre les groupes et conduire à de meilleurs échanges, voire à des interventions mieux coordonnées.

14. **Question 7: Intensifier les efforts de coordination et d'harmonisation pour lutter contre la fragmentation dans le cadre des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition.** Pour réduire la « fragmentation » des activités dans ce domaine, il faudra assurer une meilleure coordination et harmonisation des approches, des modèles conceptuels, des méthodes, des instruments, des outils et des indicateurs. Cette harmonisation devrait permettre de fixer des objectifs et des cadres de suivi communs et offrir la possibilité de réaliser des gains d'efficacité et d'efficience grâce à des opérations d'échelle. Les projets et les opérateurs seraient ainsi aidés à cofinancer potentiellement des activités d'information, grâce à la possibilité d'allouer des ressources qui, individuellement, pourraient ne pas suffire.

15. S'agissant de la région de la Corne de l'Afrique, une meilleure harmonisation des informations issues des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition pourrait être assurée en s'appuyant sur les analyses de situation intégrées sur l'insécurité alimentaire et la malnutrition aiguës, comme celles qui sont élaborées à l'aide du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), et en rattachant celles-ci à d'autres produits issus du processus de cartographie et du suivi des résultats. L'ajout d'une analyse de situation intégrée établie à l'aide du cadre IPC à celle des actions proposées et/ou déjà menées dans le passé permettrait d'étudier la couverture, les complémentarités et la pertinence des interventions relatives à différentes régions. Cette approche peut également être un exercice de référence utile aux fins de l'élaboration d'une analyse des réponses.

### *Résultats de l'atelier*

16. Les participants à cet atelier de trois jours sur l'harmonisation ont insisté sur l'importance de la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et se sont félicités des progrès accomplis au cours de l'année écoulée par l'équipe spéciale du CSA sur la

cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Les principales conclusions générales de cet atelier sont les suivantes:

- Dans la plupart des pays, la cartographie des actions engagées en faveur du développement est effectuée dans le cadre d'un certain nombre d'initiatives et de systèmes autonomes. De ce fait, les données et les informations disponibles sont souvent dispersées, de qualité inégale et difficilement accessibles et comparables d'un système à l'autre. De plus, les ensembles de données disponibles ne fournissent bien souvent aucune information quant à la façon dont les actions spécifiques en faveur du développement contribuent à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Il a également été noté que le processus de cartographie était mal intégré dans les systèmes d'information de plus grande envergure.
- Il reste encore beaucoup à faire pour mieux tirer parti du processus de cartographie, en particulier des données, des informations et des systèmes déjà disponibles. Il s'agira donc de concerter les efforts pour: i) améliorer la qualité des ensembles de données disponibles au niveau des variables qui permettent de déterminer la contribution des différentes actions de développement à la sécurité alimentaire et à la nutrition; ii) assurer la mise en commun des données et de l'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition entre les différents systèmes d'information, en établissant un ensemble commun convenu de variables, de normes et de règles et protocoles pour l'échange de données, aux fins de la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition; et iii) renforcer les capacités au niveau des pays pour permettre la mise en œuvre et l'intégration du processus de cartographie dans le contexte élargi des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et de la nutrition, par le biais et en collaboration avec les partenaires déjà actifs dans ce domaine.

17. Les recommandations qui ont été proposées sur la base des débats et des résultats de l'atelier sont les suivantes.

a) **L'équipe spéciale du CSA sur la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition devrait élaborer un plan de travail assorti d'un calendrier précis et indiquant clairement les résultats attendus et les ressources nécessaires pour:**
   i) établir un ensemble commun convenu de variables, de normes et de protocoles d'échange de données pour la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition;
   ii) promouvoir l'application de ces outils par les organismes qui œuvrent déjà dans ce domaine;
   iii) poursuivre les efforts visant à assurer une meilleure harmonisation du processus de cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition et à renforcer la collaboration dans ce domaine, dans tous les secteurs et pour tous les systèmes de cartographie gérés par des partenaires à tous les niveaux (mondial, régional, national et local);

b) **L'équipe spéciale du CSA sur la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition devrait s'enrichir de nouveaux membres** provenant des principaux partenaires techniques ayant participé à l'atelier ou intervenant d'une autre manière dans le processus de cartographie, en particulier l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le ReSAKSS[1], etc. L'équipe spéciale pourrait alors être chargée de faciliter un processus visant à élaborer des normes mondiales pour la cartographie des actions engagées en faveur de la

[1] Le Système régional d'analyse stratégique et d'appui à la connaissance (ReSAKSS) est un réseau panafricain mis en place pour permettre un accès rapide à des analyses, des données et des outils de très grande qualité et pouvoir ainsi promouvoir une prise de décision fondée sur des éléments concrets, faire mieux connaître le rôle que joue l'agriculture dans le développement en Afrique, combler les lacunes dans les connaissances, favoriser le dialogue et faciliter les processus d'évaluation comparative et d'examen liés aux activités du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et à celles de l'Union africaine et d'autres initiatives régionales en faveur du développement agricole en Afrique http://www.resakss.org.

sécurité alimentaire et de la nutrition et à les tenir à jour. Elle aurait notamment pour tâches de procéder au recensement de critères et de descripteurs applicables aux actions engagées dans ce domaine; à la définition et l'expansion des éléments d'information clés; à la création et l'animation d'une communauté de pratique; à la promotion des meilleures pratiques; et à la fourniture d'indications à l'appui du processus de cartographie au niveau des pays, y compris concernant le renforcement des capacités;

c) **Donner un degré de priorité élevé à la rationalisation de la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le cadre des initiatives en cours** aux niveaux régional et national, telles que le processus du PDDAA en Afrique et les structures similaires mises en place dans d'autres régions. La mise en commun des ressources devrait permettre d'améliorer l'efficience, l'efficacité et l'impact de nos efforts collectifs et de garantir ainsi un meilleur impact. Le principal avantage serait d'assurer une obligation redditionnelle et une transparence accrues en sachant « qui fait quoi et où », ainsi que la possibilité d'étudier les actions menées à la lumière de l'analyse de situation et de l'incidence effective des interventions. L'une des principales tâches consistera à élaborer une stratégie, assortie d'un plan de communication, pour promouvoir la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la Corne de l'Afrique;

d) **Miser sur les mécanismes de coordination déjà en place dans la Corne de l'Afrique** et les utiliser pour introduire ou renforcer la cartographie des actions engagées en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Le PDDAA a été identifié comme le principal mécanisme de promotion du processus de cartographie, mécanisme dont les principaux moteurs sont le Secrétariat de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) à Djibouti et le ReSAKSS à Nairobi. Aux fins du renforcement de la coordination entre les partenaires de l'aide humanitaire et de l'aide au développement, le Groupe de travail sur la sécurité alimentaire et la nutrition (lui aussi à Nairobi) joue déjà un rôle essentiel en utilisant le cadre IPC pour intégrer l'analyse de situation établie pour la région. L'établissement d'un objectif commun pour ces deux groupes de parties prenantes dans le processus de cartographie pourrait permettre de centrer utilement les efforts sur deux points: 1) le renforcement des systèmes de suivi nationaux déjà existants (qui sont faibles); et 2) une meilleure utilisation des données factuelles pour étayer l'analyse des réponses – permettant d'évaluer la nécessité d'une aide humanitaire par rapport à celle d'une aide (rapide) au relèvement.